

PRISE EN CHARGE DES ACOUPHÈNES

VIVRE AVEC. OUI... MAIS COMMENT ?



L'acouphène est la perception d'un son auto-généré par le cerveau, et la réaction psychologique d'un individu à celui-ci.

“

La prise en charge est holistique, et concerne tant l'acouphène que ses conséquences dans la vie des personnes qui en souffrent, ce qui est peut être le plus important !

Denys Coester, médecin et instructeur certifié NGH

Partant du principe qu'aucune méthode n'est parfaite, l'accompagnement combine les méthodes les plus pertinentes, dont les effets ont été prouvés scientifiquement.

PRINCIPES DE LA PRISE EN CHARGE

- Évalue les répercussions de l'acouphène sur la santé globale, et les activités quotidiennes
- Installe les éléments favorables au processus d'habituation
- Diminue les troubles associés (humeur, sommeil, mémoire, concentration)
- Optimise la gestion du stress et de l'anxiété
- Combine des outils variés, et les transmet pour une utilisation autonome (éducation thérapeutique)
- Oriente sur les leviers additionnels à activer (nutrition, micronutrition et neurotransmetteurs)

Durée de l'accompagnement

4 séances au minimum (2 séances/mois) pour garantir l'appropriation des outils

Le nombre total de séances est déterminé par l'atteinte de votre objectif thérapeutique

Tarifs

Forfait 4 séances (1h30) - CHF 400.-/personne

Séance supplémentaire (1h00) - CHF 90.-/séance



Karine Villettaz

Impasse du Levant 22, 1912 Leytron

www.homeostasis.ch - +41 79 719 92 91